

Bordereau de Versement de la Taxe d'Apprentissage 2024

A compléter et renvoyer par mail à : gestion@missionlocale-eeb.org

La Mission Locale Est Etang de Berre n'a pas de code UAI.

Habilitée au titre de « *Organisme participant au Service de l'orientation* »

Votre entreprise

Nom	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
N° SIRET	

Personne à contacter

Nom - Prénom	
Téléphone	
Courriel (<i>pour l'envoi du reçu</i>)	

Calcul du solde de votre Taxe d'Apprentissage

Masse Salariale 2023 :	
Taxe Brute : MS x 0.68%	
Solde de Taxe : Taxe Brute x 13 %	

Montant de votre versement de
solde de taxe d'apprentissage en
faveur de la Mission Locale Est Etang
de Berre

€

Votre mode de règlement par :

- Chèque bancaire à l'ordre de « GIP Mission Locale Est Etang de Berre »
 Virement bancaire au bénéfice de la Mission Locale Est Etang de Berre

(*En indiquant le nom de votre entreprise + Taxe d'Apprentissage*)

CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE

IBAN : FR76 1130 6000 4141 1532 3505 063

BIC : AGRIFRPP813

Un reçu libératoire vous sera envoyé

Date

Lieu

Nom et
Fonction

Signature
et cachet